

Séminaire de la fédération 2024

Procès-verbal des Workshops

Lors du séminaire de la fédération 2024 des Workshops sur différents thèmes ont été organisés. Les enseignements les plus importants sont résumés dans ce procès-verbal :

Workshop 1 : **Professionnalisation et financement des clubs**

Gabi Schibler a montré, sur l'exemple de Biel/Bienne Athletics, que les offres pour les athlètes ainsi que les conditions cadres des entraîneurs et entraîneuses peuvent être améliorées et optimisées avec une professionnalisation structurelle et axée sur les processus dans le club. Des buts et des directives clairs permettent aussi d'améliorer fortement l'attractivité du club.

L'athlétisme se 'vend' trop bon marché selon Beat Aeschbacher. En comparaison avec d'autres sports ou avec la musique, nos cotisations de membres sont trop basses. Les entraîneurs et entraîneuses ne sont plus d'accord de donner des entraînements gratuitement plus de soirs par semaine. La tendance à la conciliation du travail, de la famille et du sport ne s'arrête pas là. Avec une augmentation marquante des cotisations de membres, des entraîneurs et entraîneuses doivent être engagés en collaboration avec Swiss Athletics.

Chances

- Des performances de pointe en athlétisme doivent aussi être possibles à l'avenir
- La qualité des entraînements dans les clubs peut encore être améliorée davantage
- Réduire les manques de personnel
- Rémunération des entraîneurs et entraîneuses selon les propositions de swisscoach.
- La reconnaissance des clubs vis-à-vis du public peut être augmentée
- Renforcement des CNP en tenant compte des besoins des clubs

Les montants des cotisations de membres par année ont été discutés intensivement et ont conduit au résultat suivant :

- Jusqu'à U12 : CHF. 350 - 450
- U18 : CHF. 600 - 650
- Dès U20 : CHF. 1'000 - 1'500

Le nombre d'entraînements dirigés correspond aux exigences de Swiss Athletics.

To do's

- Pratiquement chaque club 'se bat' contre les mêmes problèmes. Afin d'aborder ensemble ces problèmes, Swiss Athletics ou les CNP doivent initialiser un échange entre les clubs.
- Good practice pour par ex. recruter des entraîneurs et entraîneuses ou les entraînements des CNP doivent être regroupés.

Workshop 2 : **Durabilité dans l'athlétisme**

Le Workshop a mis en lumière les trois dimensions de la durabilité – écologie, économie et aspects sociaux – et leur mise en œuvre dans le sport. Des solutions durables ont été présentées à l'aide d'exemples concrets comme les projets de chaussures deuxième main ou le recyclage des vêtements de sport, alors que des défis comme les coûts élevés ou une rentabilité moindre ont été discutés. La présentation de l'atelier propose un aperçu des projets actuels en athlétisme ainsi que des liens utiles vers des sites web et des formations en ligne (voir [ici](#))

L'**EAST-Modell** a été transmis comme outil pratique pour encourager un comportement durable :

- **EASY** : accès facile
- **ATTRACTIVE** : design attrayant
- **SOCIAL** : approches communautaires
- **TIMELY** : mise en œuvre en temps voulu et planifiée.

Les participants/es ont développé leurs propres approches de solution et ont discuté leur mise en œuvre dans le quotidien du club. Dans les clubs il y a déjà des approches créatives pour encourager la durabilité : Les bourses aux vêtements économisent des ressources et les cadeaux pour les aides et les participants/es tels que des sachets de légumes ou des photos professionnelles remplacent les T-shirts pour éviter des déchets. Une autre approche de solution passionnante pour promouvoir les transports publics : Swiss Athletics coopère avec les offreurs TP pour renforcer la mobilité durable dans le cadre de l'affiliation (AG avec licence).

Lors du Workshop il est apparu que l'application du modèle soulevait des questions importantes sur les différents points qui n'ont pas pu être clarifiées de manière définitive. Mais c'est justement grâce à cette réflexion que le modèle aide à modifier le comportement de manière ciblée.

Workshop 3 : **Running – Démission du CO, comment trouver un/e remplaçant/e**

Remarque préalable : Concerne la démission d'un comité d'organisation d'une course, mais naturellement aussi du retrait de membres de comité d'un club.

Participants/es : 14 personnes qui sont toutes engagées dans un comité, dont 1 comme employée, 6 avec indemnités et 7 comme bénévoles.

Propositions de solution :

Comité et comité élargi (+ groupe central)

- Proactif vis-à-vis des membres du comité actuel. Encore combien de temps ? 1 année avant le départ prévu, introduction du successeur avec le modèle de parrain/marraine
- Progressif : Donner de petites tâches jusqu'à une fonction au sein du comité. Confier des responsabilités au/ à la potentiel/le successeur, par ex. comme speaker-assistant
- Le comité est présent aux compétitions et parle avec les parents des athlètes comme potentiels membres du comité
- Indemnisation financière = Professionnalisation = Frais
- Incitation/motivation, aspects sociaux, par ex. un bon repas, excursions, ...
- Reconnaissance officielle par la formation « Club Management »

Workshop 4: **Formation des fonctionnaires**

Infos actuelles de la FSG concernant la formation de juge :

- Actuellement un E-Learning est en préparation pour la formation des juges, il sera terminé en juillet 25, puis suivi d'une phase de test jusqu'à fin 25. Il sera en ligne et pour usage général dès début 2026
- Actuellement la formation dans toute la Suisse est répartie sur 7 régions resp. responsables de formation, sur les 7 seules 4 sont toutefois occupées, cela signifie que la formation de juge ne peut pas être assurée sur l'ensemble du territoire, les candidats doivent se rendre dans d'autres régions
- La formation à la FSG n'est actuellement guère uniforme, des efforts d'uniformisation sont entrepris.
- Les membres de clubs d'athlétisme suivent rarement des cours de la FSG. Possibles raisons : Les points spécifiques à la fédération de gymnastique ne les intéressent pas ; ils ne veulent pas que la FSG leur demande de fonctionner comme juges ; en général, il n'y a que rarement une obligation de présenter un J lors de manifestations d'athlé

Juges (J)

- Quelques J suivent le cours de base uniquement parce que leur société le demandent ; notamment avant les FFG, on croise rarement un grand nombre de ces J sur les terrains de sport et leur motivation et leurs connaissances techniques ne sont pas très grandes.
- Trop peu de J brevetés en athlé, les aides sont la plupart du temps des parents – Souhait d’avoir plus de J brevetés, investissement dans l’avenir, car on manque également de JA et starters.
 - Faut-il des quotas, des systèmes de sanctions, des indemnités minimales ?
 - Dans le canton ZH, chaque starter doit faire 5-6 engagements, chaque JA 4-5 engagements pour que cela soit réparti de manière fairplay et que toutes les compétitions puissent être couvertes. Le nombre de compétitions augmente toujours. La charge de certains fonctionnaires est lourde.
- Intéressant : Avoir un journal d’engagement pour J comme en Allemagne. Le directeur du concours confirme chaque engagement de J. Preuve d’engagement et acquisition d’expérience
- La forme d’organisation des cours de J a été discutée : Mélange d’enseignement en ligne et en présentiel et engagement pratique lors d’un événement régulier (règles et théorie en ligne, tâches et travail du J dans l’enseignement présentiel, tâches et explications aussi proches que possible de la pratique souhaitées, travail pratique en compétition)
- Répartition des J aux CR selon expérience : 1er CR et x CR car niveau de connaissances et besoins différents.
- Une proposition : Une partie du CR est un engagement pratique lors d’un événement.
- Introduction d’un niveau de J supérieur possible : gestion d’une discipline et spécialisation selon intérêt, éventuel pool de recrutement pour starters/JA. Divers pays ont cela.
- Question des coûts : Combien de J sont formés par la FSG pour SwA ? Est-ce que cela vaudrait la peine ou est-ce que cela reviendrait meilleur marché si les ACA formaient elles-mêmes et recevraient la même somme d’argent de SwA pour la formation.
- Est-ce que l’examen de J est encore d’actualité et adapté aux objectifs ? Un bon examen ne fait pas de J « pratiques » ou un « J pratique » peut complètement rater les examens. Réussite ou non du cours par évaluation du comportement du candidat pendant le cours et son stage. La direction du cours doit encadrer et évaluer le candidat dans le cadre de son engagement pratique.

Starters/Juges-arbitres :

- Prendre avec les candidats starters & JA aux compétitions comme apprentis à l’essai, pour qu’ils voient ce qui les attend dans leur nouvelle fonction – pas de fausses attentes ou représentations
- NAR E-Learning comme billet d’entrée au véritable cours JA qui est axé sur le travail normal du JA.
- Coaching/Mentoring dans le cadre de la formation de JA par ex. par le groupe Whatsapp NAR pour ceux qui s’y intéressent. Dans le canton de ZH un tel groupe est géré par le chef JA et 2 autres JA.
- Coaching pour les JA moins expérimentés par des JA expérimentés
- Dans le cadre de la formation et de la formation continue, plus d’exemples de cas et de vidéos pratiques év. aussi dans le cadre de cours du soir et/ou webinaires.
- Formation continue pour NTO, JA EXP., AST ensemble, car ce sont souvent les mêmes personnes, on peut mieux apprendre à se connaître et l’échange entre les personnes est davantage encouragé.

Idée : 2 jours sous forme de séminaire pour qu’il reste du temps pour discuter des problèmes et développements, discuter des exemples de cas effectifs, etc.

- Confirmation périodique de la qualification des fonctionnaires qui sont engagés aux WRC
- Anglais utile au quotidien plus vocabulaire spécial athlé pour JA aux WRC, car il y a aussi des athlètes internationaux
- Modèle d’indemnisation selon le niveau de l’événement et le degré de formation des fonctionnaires : La qualité doit avoir un prix.

Workshop 5 & 7 : **Championnats suisses / Règlements**

1. Target Number of Athletes

Le thème a été discuté de manière très controversée avec peu d'avis positifs et plutôt des avis critiques.

- Le système offre aux organisateurs une plus grande sécurité en matière d'organisation (toutefois l'insécurité en matière d'organisation n'a jamais été un problème ces dernières années).
- Point critique : Insécurité pour les athlètes en ce qui concerne la planification de saison, charge administrative plus élevée pour les clubs, parce que pendant longtemps, on ne peut pas savoir qui peut participer (planification d'engagement, planification des nuitées). Trop d'athlètes dans les disciplines techniques resp. grande différence au niveau des capacités de performance (par ex. 16 athlètes à la perche), gestion des hauteurs initiales (év. à nouveau une sorte de limite avec les hauteurs initiales ?),
- Alternative proposée : Qualification via limites existantes et remplissage via la liste nationale des meilleurs, pour améliorer la flexibilité et la prévisibilité.
- Il a été convenu à l'unanimité qu'un tel mode n'entrerait en ligne de compte que pour les catégories des actifs.
- En résumé : Il n'y a pas urgence à bouleverser le système actuel des limites.

2. Avenir des Championnats suisses Team (CS Team)

- Pour l'organisateur/trice la mise en œuvre était plutôt pénible, car pendant longtemps il n'a pas été clair si des disciplines supplémentaires (haies) pouvaient être organisées ou non. Peu d'initiative et peu d'intérêt ont été constatés. Du côté des athlètes/participants/es, l'événement est décrit comme très animé (l'accent n'est pas seulement mis sur la performance, mais aussi sur l'équipe). L'absence de clubs pourrait être en rapport avec des facteurs comme la distance de déplacement ou la fin de saison (absence d'athlètes).
- La majorité a voté pour le maintien des CS Team ; l'événement est avant tout aussi perçu comme possibilité de participation pour les clubs plus petits. Focalisation sur les disciplines est perçue de manière positive.
- Propositions : Limiter les CS Team exclusivement aux disciplines techniques, maintenir la date en septembre comme clôture de la saison.
- Une intégration dans les CS de relais est contestée.

3. Inclusion des sportives et sportifs Plussport

- L'objectif est de permettre aux sportifs Plussport de participer sur un pied d'égalité, sans séries de compétition séparées et sans restriction des places de start régulières.
- Par discipline il faut réserver deux places supplémentaires pour les sportifs Plussport, dans la mesure où ceux-ci ne se sont pas qualifiés via des limites régulières.
- Il doit s'agir d'un événement inclusif qui intègre les sportifs Plussport sans pénaliser les autres athlètes. Objectif pas de « démonstration » des sportifs/ves.

4. Règlementation sur les étrangers aux championnats suisses

- La majorité des participants souhaitent que la réglementation actuelle soit maintenue.
- Chez les actifs elle vient d'être introduite et est jugée bonne.
- Il est toutefois important que les jeunes, qui ont en partie effectué toute leur carrière d'athlétisme en Suisse, puissent s'aligner avec leurs collègues.
- Que Dominic Lobalu ait tout à coup été admis comme Suisse et que d'autres étrangers/ères n'aient pas eu cette possibilité est une situation un peu spéciale.
- Au cas où des étrangers doivent à nouveau être admis, alors seulement conformément au RO 2022 (droit de participation seulement si cela ne prive pas une Suisseuse/un Suisse d'une place de start). La plupart des participants/es salueraient également une règle selon laquelle les étrangers/ères titulaires d'une licence CH depuis trois ans auraient le droit de participer.

5. Différentes remarques (pour info)

- Septembre est décrit comme très chargé.
- La question suivante est posée : pourquoi les championnats des actifs se déroulent la plupart du temps des vendredis/samedis, cela en rapport avec la difficulté d'engager des aides bénévoles.

- Il est souhaité qu'aux championnats hors stade la catégorie M/W80 soit organisée (précision : ceci peut être déposé comme proposition pour le RO 2026).
- La règle sur les chaussures a été discutée. Il faut tenir compte de ce qui suit :
 - Les athlètes sont personnellement responsables de contrôler dans le Shoe-Checker de World Athletics, si une chaussure a le droit d'être utilisée en compétition.
 - Les JA peuvent effectuer des contrôles aléatoires à tout moment après la compétition, notamment en cas de soupçon.
 - Actuellement il n'y a pas de règles au niveau national qui impose le contrôle des chaussures.
 - Lors d'un record suisse (actifs), le modèle de la chaussure (nom et numéro du modèle) doit être noté sur le protocole de record (y.c. photo).

Sondage en plénière

	--	-	+	++
Introduction Target Number of Athletes (pour remplacer le système des limites) pour les CS Actifs	21	15	14	9
Déroulement CS Team	2	5	23	21
Inclusion accrue des athlètes Plussport	1	1	14	36

Règlementation concernant le droit de participation des étrangers/ères avec licence CH aux CS Actif/U23 :

Question fondamentale : Droit de participation oui/non :		25 oui	27 non
Si droit de participer	Selon RO 2020 (au moins 4 Suisses/Suisseuses en finale) ou selon RO 2022 (pas de qualification pour le tour suivant.	10 RO 2020	17 RO 2022
	Droit de participation exclusivement pour les athlètes qui ont acheté une licence CH les deux dernières années	20 oui	7 non

Workshop 6 : CSI

- Un concept CSI (mode championnat) a été élaboré et présenté en collaboration avec Manuel Märkli de LC Brühl Leichtathletik. Le but est que les clubs/CoA effectuent le concours CSI en un seul endroit avec toutes et tous les athlètes et qu'ils s'alignent dans la même ligue.
- Une composition possible de la ligue a été présentée et devrait s'appliquer pour la première fois lors d'une saison de transition.
- 4 variantes concrètes d'une possible organisation 'Mixed' ont été discutées.
- Une grande majorité des deux Workshops s'est prononcée pour la variante 1, où dans la LNA toutes les disciplines (de même dans les autres ligues) soient effectuées par les deux sexes comme avant. Toutefois, on souhaite continuer à s'en tenir au nombre d'athlètes participant et au nombre de résultats qui comptent (nouveau : par équipe et sexe deux résultats comptent pour le classement).
- Pour maintenir l'horaire un peu plus serré (disciplines techniques), il faut diminuer le nombre d'essais dans les disciplines techniques (de 4 à 3) ; au saut à la perche un nombre maximal de saut doit être défini ou les hauteurs initiales et les progressions doivent être plus sévères.
- On vérifie si la variante 'mixed' s'applique seulement dans les ligues nationales. Dans les ligues de promotion A et B il faut à la rigueur continuer avec un classement séparé selon le sexe. La promotion en ligue nationale n'est possible que si 2 équipes (hommes et femmes) prennent le départ. Les clubs avec les équipes purement féminines ou masculines ont ainsi la possibilité de continuer à participer à des concours CSI.

Leadingpartner



- L'attribution des points par rang doit être maintenue. Un classement aux points selon le barème de performances pourrait certes offrir des courses passionnantes. Si un club compte plusieurs athlètes de pointe dans l'équipe, il est quasiment impossible pour les autres clubs de rattraper le nombre de points. Pour le classement général l'attribution des points par rang donne une meilleure vue d'ensemble, est plus attractive et rend le classement général plus passionnant.
- Relais Mixed pour terminer la journée (2M/2W) ; 2 s'alignent, 1 compte
- Un premier essai d'un classement mixte doit impérativement être mis en œuvre en 2025 comme premier pas et d'éventuelles adaptations seront ensuite effectuées pour 2026 sur la base des connaissances acquises.

Leadingpartner

 **visana**

 **LE GRUYÈRE**
SWITZERLAND

 **Ω**
OMEGA

 **PUMA**

 **UBS**